

**Frais de déplacement au Québec**

 Titulaire d'un emploi supérieur : **LOUIS MORISSET**  
Président-directeur-général

**Année financière**  
2017-2018

**Trimestre**  
Avril à juin

But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité où le déplacement a eu lieu	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents	
							Montant	Description
Exercice des fonctions au siège de Québec	12 et 13 avril 2017	Québec		8,00 \$	140,76 \$	84,38 \$		
Exercice des fonctions au siège de Québec	19 et 20 avril 2017	Québec		8,00 \$	140,76 \$	110,75 \$		
Exercice des fonctions au siège de Québec	26 et 27 avril 2017	Québec		8,00 \$	140,76 \$	84,38 \$		
Exercice des fonctions au siège de Québec	2 au 4 mai 2017	Québec		16,00 \$	349,84 \$	154,70 \$		
Exercice des fonctions au siège de Québec	24 et 25 mai 2017	Québec		8,00 \$	174,92 \$	93,17 \$		
Taxi aller/retour - Assemblée des Gouverneurs de Finance Montréal aux bureaux du PSP Investissements	30 mai 2017	Montréal					22,41 \$	taxi
Stationnement Place Ville-Marie dans le cadre de la conférence de Montréal	12 juin 2017	Montréal					21,98 \$	stationnement
Participation par téléphone à la rencontre des présidents des ACVM	21 juin 2017	Montréal				9,98 \$		

Conformément à son décret de nomination, sur présentation de pièces justificatives, les frais de voyage et de séjour ainsi que les dépenses occasionnées par l'exercice de ses fonctions sont remboursés à Louis Morisset, selon les règles et barèmes de l'Autorité.

A noter que l'Autorité des marchés financiers a deux sites: son siège dans la capitale nationale et un bureau à Montréal.